

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
Séance du 27 mars 2018

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 20/03/2018
Présents : 20	<i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie</i>
Dont Présents non votants : 0	<i>sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Représentés : 2	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Michel SALLES, Robert SOUQUE
Votants : 22	
Pour : 22	
Contre : 0	Représentés : Gérard BARO par Francis BOUTES, Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS
Abstentions : 0	Présents non votants :
	Excusés : Roland BASCOUL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Sylvie QUEROL, Philippe VIDAL
	Absents :

Objet: Adoption du compte administratif 2017

Monsieur le Président donne acte à l'Assemblée du compte administratif annexé au présent rapport et pouvant se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		25 466.13		41 848.12		67 314.25
Opérations exercice	235 012.05	238 639.27	1 677 369.98	1 663 302.59	1 912 382.03	1 901 941.86
Total	235 012.05	264 105.40	1 677 369.98	1 705 150.71	1 912 382.03	1 969 256.11
Résultat de clôture		29 093.35		27 780.73		56 874.08
Restes à réaliser						
Total cumulé		29 093.35		27 780.73		56 874.08
Résultat définitif		29 093.35		27 780.73		56 874.08

Monsieur le Président demande à l'Assemblée :

de constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,

de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

de bien vouloir m'autoriser à signer tous documents relevant de cette décision.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement

de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et autorise Monsieur le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Cessenon-sur-Orb, le 27 mars 2018.

Le Président,
Jean ARCAS

